



Trägerschaft eidgenössische Prüfungen der Mitarbeitenden im Justizvollzug
Organe responsable des examens fédéraux pour le personnel de l'exécution des sanctions pénales
Organo responsabile degli esami federali per il personale dell'esecuzione delle sanzioni penali

PUBLICATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL 2025 **« Agente de détention / Agent de détention »**

Session d'examen 2025

Examens écrits (Epreuve 1 et épreuve 2 de l'examen)	26 août 2025 Espace Gruyère, Bulle
Thème central épreuve 2 de l'examen	Domaine compétences opérationnelles 1/A : Accompagnement et encadrement des personnes détenues
Epreuve orale/pratique (Epreuve 3 de l'examen)	02-12 septembre 2025 Hôtel Holiday Inn Westside, Berne
Délai d'inscription	du 17 février 2025 jusqu'au 2 mai 2025
Inscription	Organe responsable des examens Av. Beauregard 11, 1700 Fribourg www.efsp.ch (inscription en ligne)
Admission à l'examen	26 mai 2025
Convocation à l'examen	14 juillet 2025
Dépôt d'une demande de retrait jusqu'au	30 juin 2025

Frais d'examen

Les membres du personnel d'établissements de privation de liberté pour lesquels le Canton verse des contributions à l'organe responsable sont exonérés de la taxe d'examen.

Tous les autres candidats reçoivent, avec la décision concernant l'admission à l'examen professionnel fédéral, une invitation à payer la taxe d'examen assortie d'un délai de paiement. L'admission est confirmée sous réserve du paiement de la taxe d'examen dans les délais. La taxe d'examen s'élève à CHF 2'000.00.